

Délibération
n°2023.083

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre à 18 heures et 30 minutes
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY Jean-
Paul, MAITREPIERRE Aline, NOEL Patrick, PLISSON Alain, PRON Bénédicte,
TOUZERY Jean-Pierre, THOMAS Corinne

Absent avec procuration : /

Objet :

Résiliation convention
APL - bâtiment « Le Pré
de Chappes »

Absente excusée : SENOTIER Sandrine

Absent non excusé : /

Secrétaire : TOUZERY Jean-Pierre

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- Le Code de la Construction et de l'Habitation

Une convention avait été conclue en 1988 entre la commune et l'Etat
concernant le bâtiment cadastré AI 346 à usage d'habitation qui
permettait d'ouvrir droit à l'aide personnalisée au logement.

Ce bâtiment n'est désormais plus affecté à l'usage d'habitation, mais
mis à disposition d'une association (4S).

Aussi, M. le Maire propose de pouvoir demander la résiliation de la
convention APL 18/3/11-1988/80-415/043.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVER la résiliation de la convention APL 18/3/11-1988/80-
415/043 relative au bâtiment cadastré AI 346, Le Pré de Chappes ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en ce sens.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 06 décembre 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, TOUZERY Jean-Pierre

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 06 décembre 2023



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean-Pierre Touzery, the Secretary.